

STAGES'FESTIVAL / FORUM DES STAGES REGLEMENT ETUDIANT.E

1. INSCRIPTION / CREATION DE COMPTE

Chaque étudiant.e doit créer son propre compte (avec son adresse mail étudiant.e) sur le module du Stages'Festival / Forum des Stages pour accéder à la liste des entreprises présentes et aux offres de stages, et pour pouvoir prendre des rendez-vous.

Le Stages'Festival est programmé dans les emplois du temps des étudiant.e.s. Il revêt donc un caractère obligatoire de présence le jour de la manifestation.

Pour créer un compte, l'étudiant.e doit aller sur le site du Club des Entreprises et saisir uniquement l'adresse mail étudiant.e (prenom.nom@etu.univ-smb.fr) ; ceci garanti l'exclusivité des offres de missions aux seul.e.s étudiant.e.s de l'USMB.

L'étudiant.e reçoit un email de confirmation « Création d'un compte sur le module Forum des stages » avec un lien pour confirmer son inscription.

Il doit conserver cet email lui rappelant le lien, pour se connecter ultérieurement.

Pour tout problème concernant l'inscription, l'étudiant.e doit s'adresser, par mail, au Club des Entreprises stagesfestival-club@univ-smb.fr

2. CONSULTATION / PRISES DE RENDEZ-VOUS

Les dates d'ouverture et de fermeture du module d'inscription sont définies par le Club des Entreprises et communiquées aux étudiant.e.s.

Chaque étudiant.e a la possibilité, à l'aide du lien qui lui aura été envoyé et de ses identifiants (cf. §1)

- de consulter régulièrement la liste des entreprises présentes et des missions proposées sur le site du Club
- de prendre - ou modifier - ses rendez-vous avec les entreprises proposant des stages dans sa formation
- d'annuler les rendez-vous qu'il/elle ne souhaite pas conserver afin de libérer le créneau pour d'autres étudiant.e.s

L'étudiant.e devra en tenir compte dans l'organisation de son planning et prévoir le temps nécessaire entre 2 rendez-vous pour absorber les éventuels retards.

Quand l'étudiant.e a terminé ses prises des rendez-vous, et avant la fermeture du module, il devra demander à « recevoir son planning par e-mail » et/ou imprimer sa liste de rendez-vous.

Il ne sera pas possible, notamment le jour de la manifestation, de répondre à ces demandes d'étudiant.e.s

3. PREPARATION DES ENTRETIENS

- Afin d'optimiser les rendez-vous avec les entreprises, l'étudiant.e est invité.e à consulter le site internet de chacune entreprise qu'il aura sélectionnée et de récolter le maximum d'informations la concernant
- L'étudiant.e devra se munir d'un certain nombre de CV à remettre au correspondant de l'entreprise le jour J et/ou à déposer spontanément à d'autres entreprises auprès desquelles il souhaite se faire connaître ;
- Des conseils / outils de préparation aux entretiens sont disponibles sur le site du Club des Entreprises. L'étudiant.e peut également s'adresser à la personne correspondante du Club des Entreprises dans sa composante pour tous conseils personnalisés.
- Des simulations d'entretiens (Training Kob K'fé), ateliers et conférences sont organisées le jour de la manifestation pour aider les étudiant.e.s à se préparer aux entretiens.

4. LE JOUR DE LA MANIFESTATION

La date de la manifestation est définie par le Club des Entreprises. Elle est portée aux emplois du temps des étudiant.e.s concerné.e.s par les responsables des formations et revêt donc un caractère obligatoire.

L'étudiant.e devra se présenter à l'heure à ses rendez-vous, en tenue vestimentaire correcte.

Il/elle doit se munir de son planning de rendez-vous et prévoir plusieurs CV et proposez en un à chaque recruteur rencontré.

Si l'entreprise est en retard dans son planning, l'étudiant devra privilégier son rendez-vous suivant pour éviter tout décalage, et se représenter ultérieurement auprès de l'entreprise.

Lorsque qu'un recruteur est inoccupé, l'étudiant.e peut aller se présenter spontanément.

5. DROIT A L'IMAGE ET RGPD

- En validant ce règlement, l'étudiant.e accepte le droit à l'image et l'utilisation des photos réalisées pendant la manifestation pour parution sur le site ou dans différents supports de communication du Club des Entreprises, de l'Université Savoie Mont Blanc et de ses composantes.

- En validant ce règlement et en vous inscrivant pour participer au Stage Festival, vous donnez votre consentement pour que les données saisies soient exploitées dans le cadre des relations entreprises développées par le Club des Entreprises.